

Débats publics éoliennes en Méditerranée

Fédération Nautique de pêche sportive en apnée

- Fédération agréée par le Ministère des Sports
- Activité chasse sous-marine loisir et compétition
- Coordonnées (pour l'Occitanie)
- Adresse postale :

Ligue Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées FNPSA
Chez Mr RAY Jean Marie
1139, avenue de l'Europe carré RIVOLI
34170 CASTELNAU-LE LEZ

- Contact mail : lmpfnpsa@free.fr
- Site FNPSA : [FNPSA – Chasse sous-marine en apnée](#)

Nous avons à plusieurs reprises été sollicités pour un débat sur l'implantation d'éoliennes flottantes dans le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion.

S'agissant d'une fédération sportive dont la seule pratique est la chasse sous-marine en loisir comme en compétition nous ne pouvons nous prononcer qu'en ce qui concerne les avantages et les inconvénients de ce projet par rapport à cet usage. Les membres de notre fédérations peuvent avoir individuellement sur la question des avis plus généraux ou plus étendus, mais ce n'est pas à la fédération de les faire remonter.

Concernant donc notre seul usage et plus précisément notre activité de le PNMGL, **nous considérons que la présence d'éoliennes flottantes au large n'aura aucun impact ni négatif ni positif sur notre activité.** En effet que ce soit à la palme à partir du bord ou en bateau, notre activité se pratique exclusivement sur des zones rocheuses, près des côtes et dans des profondeurs comprises entre 6 et 30 m (même si quelques très rares chasseurs sous-marins peuvent descendre un peu plus profond). En réalité nous ne pouvons pratiquer dans le PNMGL que sur la côte rocheuse.

A ce que nous savons les éoliennes flottantes seront implantées au delà des 6 milles (à 16 km) nécessitant pour des déplacements en bateau d'avoir un permis hauturier (ce qui est très rarement le cas chez nos pratiquants qui utilisent essentiellement des petits semi-rigides), sur des fonds sableux plus profonds, donc sur des zones où nous n'allons ni n'iront jamais.

On parle d'un éventuel effet réserve, nous ne pensons pas que cela sera d'un apport significatif au niveau halieutique. De toute façon il y a déjà une Réserve marine sur la côte rocheuse et qui de plus devrait être agrandie dans les années à venir, ce qui est doute plus efficace.

Le secrétaire général de la FNPSA
et secrétaire de la Ligue Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées FNPSA